

ACTION URGENTE

IRAN. DES DERVICHES ET LEURS AVOCATS ONT ÉTÉ ARRÊTÉS

Plus de 60 personnes, principalement des derviches (membres d'une communauté religieuse), ont été arrêtées à Kavar, Téhéran et Chiraz entre le 3 et le 14 septembre. Au moins trois avocats qui représentent ce groupe ont également été arrêtés le 4 septembre. Toutes ces personnes sont actuellement détenues à la prison d'Evin, à Téhéran, et risquent d'être torturées ou soumises à d'autres formes de mauvais traitements.

Le 3 septembre, une soixantaine de derviches Gonabadi ont été arrêtés à Kavar, dans la province du Fars, à la suite d'un affrontement avec des *bassidjis* (miliciens volontaires). Amnesty International a connaissance des noms de 30 de ces derviches. Parmi les personnes arrêtées, 15 ont été libérées mais les 45 autres auraient été transférées à la prison d'Evin, à Téhéran. Cinq autres derviches, blessés lors de l'affrontement et transportés à l'hôpital avant d'être arrêtés, auraient également été conduits à la prison d'Evin. Toutes ces personnes sont détenues sans être autorisées à consulter un avocat ou à contacter leur famille.

Le 4 septembre, au moins trois avocats représentant les derviches Gonabadi ont été invités par le gouverneur de Kavar à négocier la libération de leurs clients. Ils ont été arrêtés à leur arrivée dans les bureaux du gouverneur. Ils sont actuellement détenus dans la section 209 de la prison d'Evin. Douze journalistes travaillant pour *Majzooban-e Noor*, un site internet derviche Gonabadi d'information, ont été arrêtés dans les locaux du site le 5 septembre, apparemment sans mandat d'arrêt, par des personnes en civil qui pourraient appartenir au ministère du Renseignement. Il semble que les autorités cherchent également à arrêter l'administrateur du site, dont la mère a été interpellée chez elle, à Chiraz, le 14 septembre. Le 7 septembre, l'administrateur d'un autre site derviche, *Maste Yar*, a été arrêté à Téhéran et les forces de sécurité ont procédé à une fouille de son domicile. Les journalistes des deux sites internet sont actuellement détenus à la prison d'Evin.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en persan, en arabe, en anglais ou dans votre propre langue) :

- demandez la libération immédiate et inconditionnelle de toutes les personnes arrêtées en raison de leurs liens ou de leurs relations avec les derviches Gonabadi si elles sont détenues uniquement à cause de leurs croyances et/ou de leurs activités pacifiques au nom de ces derviches ;
- appelez les autorités à libérer toutes les autres personnes arrêtées, à moins qu'elles ne soient inculpées d'une infraction dûment reconnue par le droit international et jugées dans le respect des normes internationales d'équité des procès ;
- priez-les instamment de veiller à ce que toutes les personnes arrêtées soient protégées contre tout acte de torture ou autre mauvais traitement, de les autoriser à être en contact immédiatement et régulièrement avec leur famille et les avocats de leur choix, et de leur permettre de bénéficier de tous les soins médicaux nécessaires.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 28 OCTOBRE 2011 À :

Responsable du pouvoir judiciaire

Ayatollah Sadeqh Larijani

[care of] Public relations Office

Number 4, 2 Azizi Street

Vali Asr Avenue, above Pasteur Street
intersection

Tehran,

République islamique d'Iran

Courriel : bia.judi@yahoo.com (objet :

FAO Ayatollah Sadeqh Larijani)

Formule d'appel : *Your Excellency, /*

Monsieur le Responsable du pouvoir
judiciaire,

Responsable du pouvoir judiciaire de la

province du Fars

Mr Zabihollah Khodaiyan

Judiciary of Fars,

Piroozi Street

Shiraz, Fars Province

République islamique d'Iran

Courriel : khodaiyan@dadfars.ir

Formule d'appel : *Dear Sir, / Monsieur,*

Secrétaire général du Haut conseil des
droits humains

Mohammad Javad Larijani

High Council for Human Rights

[Care of] Office of the Head of the

Judiciary, Pasteur St., Vali Asr Ave. south
of Serah-e Jomhouri, Tehran

1316814737, République islamique

d'Iran

Courriel : int_aff@judiciary.ir (Objet :

FAO Mohammad Javad Larijani)

Fax : +98 21 3390 4986

Copies à :

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de l'Iran dans votre pays (adresse(s) à compléter).

Nom(s), adresse(s), numéro de fax, courriel, formule d'appel

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

ACTION URGENTE

IRAN. DES DERVICHES ET LEURS AVOCATS ONT ÉTÉ ARRÊTÉS

INFORMATIONS GÉNÉRALES

En Iran, des membres de minorités religieuses – baha'is, chrétiens convertis, sunnites, religieux chiites dissidents ou encore membres des communautés derviches et d'Ahl-e Haqq (Gens de la vérité) – sont victimes de discrimination, de harcèlement et d'arrestations arbitraires. Des biens appartenant à ces communautés ont également été endommagés. La « diabolisation » de ces groupes n'a cessé de s'intensifier ces dernières années.

Les derviches Gonabadi d'Iran se considèrent comme des musulmans chiites. Ce sont des Soufis qui estiment que le soufisme n'est ni une religion, ni une secte, mais un mode de vie permettant à chaque individu, quelle que soit sa religion, de trouver Dieu. Le chef de file des derviches Gonabadi iraniens, Nour Ali Tabandeh, a été obligé en mai 2007 de quitter son domicile de Bidokht, le principal centre de cette communauté dans le pays, et de s'installer à Téhéran.

L'arrestation de ces derviches Gonabadi intervient à l'issue de plusieurs semaines de tensions croissantes qui ont fait suite à un discours que le guide suprême a prononcé à Qom, le principal centre d'études religieuses, et au cours duquel il dénonçait le « faux mysticisme » et encourageait ses auditeurs à informer le grand public des « dangers » que représentent les minorités religieuses en Iran, y compris les Soufis. Des membres du *Bassidj*, apparemment réunis par un étudiant du séminaire, se sont rendus à Kavar un peu avant le 3 septembre. Ce jour-là, ils se sont rassemblés sur la place de la ville, armés de matraques et scandant des slogans anti derviches, et ont mis le feu à des magasins dans lesquels les photos des chefs de file derviches étaient affichées en vitrine. Les forces de sécurité ont été appelées pour intervenir et elles ont dispersé la foule, qui s'était rassemblée pour protester, à l'aide de gaz lacrymogène et de coups de feu en l'air.

Le 4 septembre, d'autres derviches Gonabadi venus de Sarvestan, une ville située à une trentaine de kilomètres à l'est de Kavar, ont tenté d'entrer dans Kavar à pieds, en témoignage de leur solidarité avec les derviches de Kavar. Certains ont été blessés par les forces de sécurité, qui surveillaient les routes menant à la ville. Au moins six personnes ont été blessées par balle et conduites à l'hôpital. Cinq d'entre elles ont par la suite été arrêtées à l'hôpital avant d'être transférées à la prison d'Evin, à Téhéran. La sixième personne, Vahid Banani, 24 ans, est décédée à l'hôpital. Des responsables du gouvernement ont annoncé sa mort le 6 septembre mais on ignore quand elle est survenue exactement. Sa famille n'a pas pu voir le jeune homme avant de venir chercher son corps pour les funérailles.

Ces dernières années, les derviches Gonabadi sont victimes d'un harcèlement croissant. Plusieurs responsables religieux influents ont émis des *fatwas* critiquant les Soufis. Par exemple, en 2006, l'ayatollah Lankarani a déclaré que les Soufis « égarent la jeunesse iranienne » et que « tout contact avec eux [était] prohibé ». Des centaines d'entre eux ont été arrêtés à Qom en février 2006 à la suite de manifestations visant à protester contre la destruction de leur lieu de culte ; voir l'AU 43/06, MDE 13/018/2006, 22 février 2006. Des lieux de culte ont en effet été détruits ou fermés de force dans plusieurs autres villes. Au moins quatre enseignants ont été renvoyés en 2008 pour avoir pris part à des pratiques soufies. En octobre 2008, sept personnes ont été arrêtées à Ispahan et cinq à Karaj, près de Téhéran, en raison, semble-t-il, de leur appartenance à cette communauté.

Au moins six Soufis ont été arrêtés sur l'île de Kish en décembre 2008 à la suite de la fermeture forcée du lieu de culte de l'île. Deux avocats qui se sont chargés de leur défense, Farshid Yadollahi et Amir Eslami, semblent faire l'objet d'une enquête parce qu'ils auraient « semé le trouble dans l'opinion publique ». Cette enquête a été ouverte par le parquet de Kish après que les deux hommes eurent reçu une convocation apparemment émise par le service commun du renseignement de la province du Hormozgan.

Quatre derviches Gonabadi ont été fouettés 25 fois chacun en mai 2011. Ils avaient été condamnés en mai 2010 par la 101^e chambre du tribunal général de Gonabad à une peine de trois mois d'emprisonnement avec sursis assortie d'une peine de flagellation après avoir été déclarés coupables d'avoir « porté atteinte à la paix en participant à un rassemblement illégal ». Ils avaient pris part à une manifestation organisée en juillet 2009 devant un bâtiment officiel et visant à protester contre l'arrestation d'un autre derviche, Hossein Zarai, qui avait permis qu'un derviche soit enterré dans un cimetière. En mars 2009, les autorités locales avaient interdit de procéder à d'autres enterrements dans ce cimetière après avoir semble-t-il subi des pressions de la part des forces de sécurité.

Nom : des derviches Gonabadi et leurs avocats

Genre : hommes et femmes

AU 280/11, MDE 13/080/2011, 16 septembre 2011